



Assemblée générale

Distr. limitée
17 novembre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Troisième Commission

Point 116 c) de l'ordre du jour

Questions relatives aux droits de l'homme :

situations relatives aux droits de l'homme

et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Fédération de Russie : amendement au projet de résolution A/C.3/54/L.86

**Situation des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine,
en République de Croatie et en République fédérale de Yougoslavie
(Serbie et Monténégro)**

Après le troisième alinéa du préambule, ajouter l'alinéa suivant :

Réaffirmant aussi l'intégrité territoriale de tous les États de la région à l'intérieur de leurs frontières internationalement reconnues.
